



Direction de la communication

Communiqué

Mercredi 19 octobre 2022

## Voirie

# Sécurisation de la route de Falgueyras

**Sécuriser les piétons, réduire la vitesse automobile et favoriser la cohabitation voitures-vélos-piétons sur la route, tel est l'objectif d'un chantier qui débutera très prochainement à Villeneuve-sur-Lot, plus précisément dans le quartier de Courbiac. Dans ce cadre, une « Chaucidou », dispositif innovant, sera lancée pour la première fois sur la commune ; un test « grandeur nature » qui pourrait être par la suite étendu à d'autres zones.**

La portion de route de Falgueyras reliant le collège André-Crochepierre et l'EREA Marie-Claude Leriche à l'école primaire Guy-de-Scorailles, longue de 370 mètres, est empruntée par un grand nombre de familles, écoliers, collégiens et riverains qui se croisent tous les jours en voitures, vélos ou à pied, notamment aux heures d'entrées et de sorties des établissements scolaires.

Désireuse de sécuriser cette voie communale et afin de répondre aux demandes conjointes des établissements scolaires (EREA, collège et école primaire) et des parents d'élèves du secteur, la Ville a décidé d'entreprendre des travaux sur cette portion de route. Un trottoir sera construit afin de permettre aux piétons d'emprunter la voie sans danger. La Ville a souhaité profiter de ce nouvel aménagement pour expérimenter une Chaussée à Voie Centrale Banalisée (CVCB), appelé aussi "Chaucidou", contraction de "chaussée pour les circulations douces".

Ce dispositif consiste à tracer sur la chaussée une bande centrale rétrécie réservée aux véhicules et de chaque côté une bande cyclable. Lorsque deux véhicules se croisent, ils peuvent ponctuellement se déporter sur la bande, tout en laissant la priorité aux cyclistes. Il s'agit d'une nouvelle répartition de la route entre tous les usagers qui induit une autre façon de circuler.

Les travaux de construction du trottoir et d'aménagement d'une CVCB débutent à compter du 24 octobre pour une durée d'un mois. Le chantier prévoit différents équipements : trottoirs, bandes et pistes cyclables, trois plateaux surélevés, pose d'un éclairage public LED photovoltaïque et modification d'un carrefour avec la mise en place d'un stop. La vitesse au niveau des plateaux sera limitée à 30 km/h.

Ce chantier s'élève à 190 000 euros TTC, financé par la Ville. Une circulation alternée sera mise en place le temps des travaux.

